

Séance du 9 avril 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 3 avril 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Adjoint ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Etchegaray, Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde, M. Aguerre à Mme Bisauta, Mme Langlois à M. Esmieu, Mme Candillier à Mme Taieb, Mme Belbaraka à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Festival Kulture Sport Bayonne 2015 – Versement d'un acompte sur subvention au profit de l'association A.V.A. Festival.

Par délibération du conseil municipal du 11 décembre 2014, la Ville de Bayonne s'est engagée à soutenir l'association A.V.A. Festival dans la réalisation du Festival Kulture Sport.

Dans le cadre d'une organisation en biennale (années 2014 et 2015), un engagement financier à hauteur de deux fois 30 000 € a été ainsi décidé et un premier versement est intervenu en décembre 2014, pour un montant de 20 000 €.

Plusieurs objectifs ont été définis par l'association et partagés avec la Ville pour structurer le projet, dont :

- la promotion d'un maximum de formes d'expression artistiques et culturelles sur la thématique du sport ;
- la création de synergies accrues entre les acteurs du sport et de la culture, dans la ville ;
- le renforcement de la mixité et du lien social à l'échelle de la cité.

Aujourd'hui, l'association poursuit ses démarches préparatoires au festival :

- par une sollicitation en direction du public dans les écoles, qui a permis à l'association de formaliser une proposition destinée à permettre le développement de projets pédagogiques en matière d'éducation artistique et culturelle allié aux pratiques sportives. Un atelier pourrait ainsi voir le jour autour de la sculpture avec la participation de l'ancien joueur de rugby et sculpteur Jean-Pierre Rives ;
- par une sollicitation active des associations sportives et culturelles dont l'Aviron bayonnais, le COB, l'association Slackline, Oreka, Erro Bat..., et des structures culturelles dont le Musée basque et de l'Histoire de Bayonne qui accueillera diverses expositions, les Ballets Malandain, ...etc.

L'association prévoit par ailleurs de faire connaître, dans le courant du mois d'avril, une programmation qui trouvera à se développer tout à la fois sur la rive droite (Atalante, DIDAM) et sur la rive gauche (installation du village du festival au mail Chaho Pelletier, Musée basque...). Projections cinématographiques, expositions de photos, de sculpture et de dessins, spectacle vivant, animations au village du festival, à la salle Lauga, au théâtre, constitueront l'offre centrale du festival. L'association confirme dans le même temps son engagement en faveur d'une manifestation éco-responsable s'inscrivant dans le cadre de la démarche Agenda 21 de la Ville.

La convention liant la ville et l'association précisait notamment les conditions de versement de la subvention communale. A.V.A. Festival étant à présent en mesure d'attester de certitudes sur la moitié des partenariats privés (soit un minimum de 100 000 €), grâce à des partenariats établis avec 3 groupes privés d'envergure nationale, les conditions sont réunies pour procéder au versement d'un deuxième acompte à hauteur de 25 000 €. Celui-ci sera effectué sur production de factures ou de tout autre justificatif attestant d'un engagement de dépenses correspondant à la somme susvisée.

Au vu des éléments présentés, il est demandé au conseil municipal d'approuver le versement à l'association A.V.A. Festival d'un deuxième acompte sur subvention, d'un montant de 25 000 €, dans le cadre de l'organisation du Festival Kulture Sport 2015.

Adopté à la majorité.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas s'abstiennent.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.